

## **PROGRAMME ZERO DECHET 2023**

Cette année, le service environnement propose de ne plus disperser les actions Zéro Déchet à destination du grand public sur l'année mais plutôt de les concentrer sur le mois de septembre (association à deux grandes manifestations) et pendant la période de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (Novembre).

La démarche Zéro Déchet 2023 se traduira sur le terrain par la mise en place des actions suivantes :

### **1. CPAS :**

Animations à destination de personnes sous contrat « article 60 ». Ces personnes sont engagées dans un processus de réinsertion socio-professionnelle. Durant leur mise au travail, le CPAS propose une "formation sociale", qui a pour but de les sensibiliser à des choses importantes dans des domaines divers comme apprendre à gérer ses déchets au quotidien et surtout comment en produire le moins possible.

### **3. Plaine (Juillet) :**

Comme chaque année, une animation aura lieu durant la Plaine d'été.

### **2. Distribution d'un Journal Zéro Déchet (septembre) :**

Distribution en toutes-boîtes sur l'entité d'un journal au format A3 reprenant des informations relatives à la démarche Zéro Déchet. Le contenu reprendra des solutions de bonne gestion des déchets au quotidien et relayera le bilan de l'opération « Défi Familles Zéro Déchet ».

### **4. Gourdes (septembre) :**

Comme l'an passé, une distribution de gourdes est prévue lors de la journée sportive "Sportes ouvertes" avec présence d'un stand Tibi.

### **5. Salon de la Santé et de la Mobilité (septembre)**

Le service environnement s'associera à ce salon existant depuis plusieurs années et un stand Tibi sera présent au cours de cette manifestation pour promouvoir la démarche Zéro Déchet.

### **6. Compostage (Novembre) :**

Il est proposé de participer à la distribution des arbres lors de la Semaine de l'arbre au cours du mois de novembre. Un stand Tibi sera présent lors de cette distribution pour promouvoir le compostage et la gestion des déchets organiques. Un autre stand « Poule et Compostage » sera également de la partie.

Durant la semaine précédente, une formation « Compostage » en soirée sera mise sur pied avec l'organisation d'un concours permettant de gagner des futs à compost.

### **7. Snack'n'Go (Novembre) :**

Des animations scolaires avec distribution d'emballages alimentaires réutilisables permettant d'emporter des collations seront données aux élèves des classes de 3, 4, 5 et 6ème primaire des écoles de l'entité tous réseaux confondus.

## **8. Commerces (Novembre) :**

En collaboration avec l'Administration communale, la cellule Environnement de la Fédération wallonne de l'Horeca tiendra une séance d'information à l'Hôtel de Ville pour promouvoir des formations gratuites en Restauration Durable à destination des entrepreneurs du secteur de l'Horeca et des étudiants en Hôtellerie. Trois thématiques seront abordées (approche de la cuisine végétarienne, la lactofermentation et le gaspillage alimentaire). Un stand Tibi sera présent avec distribution de lunch boxes.

## **9. Site Internet :**

La page dédiée au Zéro Déchet sera étoffée des nouvelles actions 2023 en première page du site Internet (programme, liens, ...)

## **10. Eco team :**

L'Eco team poursuivra son travail en 2023 :

- *Gaspillage alimentaire* : Une action sera choisie lors de la première réunion de l'Eco team en juin 2023. Elle complétera la distribution d'un livret de recettes Zéro Déchet (2021) et de lunch boxes (2022) à l'ensemble du personnel communal.
- *Matériel de bureau écologique* : Les réponses à l'enquête de satisfaction seront analysées afin d'évaluer la qualité et la pertinence d'utiliser ce type de matériel. La phase suivante consistera à analyser l'impact budgétaire de ce passage à ce type de matériel.

La démarche prévoit de poursuivre la mise à disposition de gobelets réutilisables pour les services de l'Administration communale et les institutions para-communales, les sociétés carnavalesques, les débits de boissons et les privés œuvrant lors des carnivals de l'entité, les organisateurs privés dont une partie des bénéficiaires vont à une œuvre de bienfaisance et les organisateurs privés participant à une organisation communale ou para-communale.